Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 056-215602038-20260427-DEL34_2026-DE

Commune de Saint-Aignan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

Nombre de Membres
Afférents au Conseil: **15**
En exercice: 15
Ayant pris part à la délibération: 15

Date de la convocation 21/04/2026

VOTE
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Aignan, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Guy GAUTIER, Maire.

PRESENTS : GAUTIER Guy, CADORET Gilles, VALY Solène, SALAÜN Nicolas, GONNET Joëlle, LE CUNFF Loïc, RAGO Laurence, JOUANNO Thierry, FIAUT Maryline, KERGAL Magali, CAIL Cédric, CAIL Morgane, SAMB Arame, ROBINEAU Jordan.

ABSENTE EXCUSÉE REPRÉSENTÉE :
MEUNIER Anne ayant donné procuration à SAMB Arame

SECRETAIRE : Madame VALY Solène a été nommée secrétaire.

34/2026 – BUDGET COMMUNE 21400 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente chapître par chapître le projet de Budget Primitif pour l'année 2026, tout en y apportant les commentaires et précisions nécessaires.

Ce projet de Budget 2026 s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 624 577.00 € et en section d'investissement à la somme de 330 239.00 €, soit un total de 954 816.00 €.

Le Budget Primitif 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
Le Maire
Guy GAUTIER

MAIRIE de SAINT-AIGNAN (Morbihan)